

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
 0 Prise en charge : pec@mupras.com
 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

A

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 4443

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : 14 JOURARH

BL MOUKHTAR

Date de naissance :

02 - 10 - 61

Adresse :

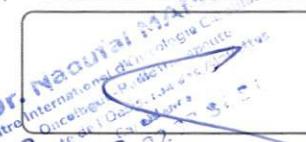
Tél. : 0671010094

Total des frais engagés : 30.00

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

24 / 10 / 2013

Nom et prénom du malade :

1112 couadi

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Neoplasie solaire

Affection longue durée ou chronique :

ALD

ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'at^l médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 06 / 10 / 2013

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24-12-23	Cl	300		

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>Centre hospitalier de la Côte d'Opale Service de Radiologie</i>	26/12/23	TDM APR	2800,-

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	
	
	
	
	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

OK 8

Dr. Naoufal MAMOU
Oncologue - Radiothérapeute
Ancien chef de clinique des Hôpitaux de Bordeaux

Casablanca, le.....

27/12/2023

MR. IMZOUARH EL MOKHTAR

TDM abdomino-pelvienne
patient opéré le 28 août 2023 de néoplasie colique
évaluation post-opératoire

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue-Radiothérapeute
4, Route de l'Oasis, Rue des Alouettes
Casablanca - Tel : 05 22 77 81 81

Dr. Naoufal MAMOU
Centre International d'Oncologie Casablanca
Oncologue-Radiothérapeute
4, Route de l'Oasis, Rue des Alouettes
Casablanca - Tel : 05 22 77 81 81

Centre International d'Oncologie
de Casablanca
Service Radiologie

4, route de l'Oasis, rue des Alouettes, Casablanca
Tél. : 05 22 77 81 81 - Fax : 05 22 99 65 74
E-mail : info@ciocasablanca.ma
Site web : www.ciocasablanca.ma
IF : 14402100 - ICE : 001645198000028

CENTRE INTERNATIONAL D'ONCOLOGIE CASABLANCA



090063058

CASABLANCA Le : 28-12-2023

Facture N° 42082/23

A. Identification

N° Dossier : COC23L28090732 N° Identifiant : 043494

Nom & Prénom : M. IMZOUARH EL MOKHTAR

C.I.N : BE91749

Adresse : RES LA PERLZ NOUACEUR 2 IMM 1 APT 18 NOUACEUR

Médecin traitant : DR . MAMOU NAOUFAL

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 28-12-2023

Date Sortie : 28-12-2023

Traitements :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
RADIOLOGIE						
1	TDM ABDOMINO-PELVIAN		2 800,00			2 800,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						
						TOTAL GENERAL
						2 800,00

DEUX MILLE HUIT CENTS DIRHAMS

signature de l'assuré

Centre International d'Oncologie
de Casablanca
Service Radiologie



AKDITAL

Centre International d'Oncologie Casablanca
المركز الدولي لعلاج الأورام بالدار البيضاء

- Scanner Multibarrette • Angio-Scanner • Échographie / Écho Doppler • Radiologie Interventionnelle
- Radiologie Standard Numérique • Mammographie / Tomosynthèse / Microbiopsie / Macrobiopsie

28/12/2023

PATIENT : IMZOUARH EL MOKHTAR

PRESCRIPTEUR: MAMOU NAOUFAL

TDM ABDOMINO-PELVienne

INDICATION : néoplasie colique opérée le 28/08/2023, évaluation post-opératoire.

TECHNIQUE: Acquisition hélicoïdale avec injection de produit de contraste iodé.

RESULTATS :

Infiltration mésocolique gauche, d'allure fibreuse, sans épaississement digestif suspect notamment en regard de la zone d'anastomose colique.

Absence de distension intestinale ou de niveau hydro-aérique.

Absence d'adénopathies profondes de taille significative.

Absence d'ascite.

Foie de taille normale, de contours réguliers, de densité homogène.

Vésicule biliaire d'aspect TDM normal.

Absence de dilatation des voies biliaires intra ou extra-hépatiques.

Les deux reins, la rate et le pancréas sont d'aspect TDM normal.

Loges surrénauliennes libres.

Vessie semi-pleine, à paroi fine, à contenu homogène.

Prostate et vésicules séminales sans anomalie.

Pas de lésion osseuses suspecte.

AU TOTAL :

Bilan d'évaluation ne révélant pas de signe de récidive locale notamment en regard de la zone d'anastomose.

Pas de lésion secondaire abdomino-pelvienne.

Centre International d'Oncologie
de Casablanca
Service Radiologie
Dr. BERRADA Ghita
Médecin Radiologue
Clinique du Bien-Etre